



À la fois autochtones et indiens:
réalités et enjeux tribaux et
ādivāsīs en Asie du sud



Revue interdisciplinaire sur l'Asie du Sud

COMITÉ DE RÉDACTION

Mathieu Boisvert
Directeur de la revue
Marwan Attalah
Assistant à l'édition

COMITÉ ÉDITORIAL

Vasumathi Badrinathan
Mathieu Boisvert
Dr. Nadia Cattoni
Mohit Chadna
Mathieu Claveyrolas
Diana Dimitrova
Serge Granger
Ajith Kanna
Basile Leclère
Chiara Letizia
Dr. Antoine Panaioti
Florence Pasche Guignard
Raphaël Rousseleau
Pierre-Yves Trouillet
Jonathan Voyer
Dr. Biljana Zrnčić

DIRECTION DU NUMÉRO

Marwan Attalah
Mathieu Boisvert

REVISION LINGUISTIQUE

Soutien aux revues savantes de
l'UQAM

Lucie Mayer
Guillaume Beauchesne
Vicky Chabot
Nicole Tremblay
Sarah Lafrenière

REVUE INTERDISCIPLINAIRE SUR L'ASIE DU SUD

La Revue interdisciplinaire sur l'Asie du Sud (RIAS) est une revue scientifique qui aborde des sujets relatifs à l'Asie du Sud dans une perspective

pluridisciplinaire. La revue insiste sur cette interdisciplinarité – philologie, droit, sociologie, anthropologie, sciences politiques, sciences des religions, littérature ou création – et aura pour objectif de présenter selon différentes focales des problématiques et réalités spécifiques à l'Asie du Sud ainsi que d'analyser de manière plurielle ses avatars. L'ambition de cette revue est donc de fournir une plateforme de diffusion en libre accès d'articles qui traitent d'enjeux autant contemporains qu'historiques liés à l'Asie du Sud, ses multiples univers de sens et de pratiques, et ses diasporas.

Département de sciences des religions,
Université du Québec à Montréal,
C.P. 8888, succursale centre-ville,
Montréal, Qc.
Canada. H3C 3P8

LIBRE ACCÈS ET DROIT D'AUTEUR

La revue opère selon le modèle de libre accès par la mise à disposition gratuite des articles de la revue, sans restriction d'utilisation et d'accès, sur sa plateforme en ligne. En publiant leurs travaux dans la RIAS, les auteur.e.s acceptent la licence de droit d'auteur « Créative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0) »; une autre licence de type CC BY peut être choisie par l'auteur.e si il/elle en fait expressément la demande. La reproduction d'un texte entièrement ou partiellement publié dans la revue doit donc être acceptée par le Comité de rédaction au préalable.

La responsabilité des textes incombe seulement aux auteurs et autrices.

ISSN 2817-7770
Dépôt légal BANQ

TABLE DES MATIÈRES

Introduction <i>Marwan Attalah</i>	1
Le concept de tribu dans le Nord-Est de l'Inde <i>Pascal Bouchery</i>	7
Humanité et contradictions : les Naxalites d'inspiration maoïste de l'Inde <i>Alpa Shah</i>	27
Ekalavya ou les dilemmes des Ādivāsī dans les institutions éducatives nationales (Inde) <i>Raphaël Rousseleau</i>	38
Les lois indiennes de conservation des forêts et leurs impacts sur les droits forestiers des tribus répertoriées <i>Khadiatou Sarr</i>	67
Immigration et autochtonie : Teesri Duniya Theatre et la décolonisation de la scène canadienne <i>Anouck Carsignol</i>	81
Compte rendu : Laugrand Frédéric & Laugrand Antoine (2023). Des voies de l'ombre : quand les chauves-souris sèment le trouble. Paris : Muséum national d'Histoire naturelle, 518p. (Natures en Sociétés ; 8). <i>Kyla Scaife</i>	102

Introduction¹

Numéro thématique de la *Revue interdisciplinaire sur l'Asie du Sud* À la fois autochtones et indiens : réalités et enjeux tribaux et ādivāsīs en Asie du Sud

Marwan Attalah²

Dans les milieux universitaires québécois, lorsque l'on parle d'autochtonie et de populations autochtones, l'Asie figure encore rarement parmi les sujets abordés. Pourtant, contrairement aux idées reçues, ce continent est le foyer de très nombreux groupes autochtones, extraordinairement diversifiés, mais trop souvent méconnus. D'un point de vue démographique, cette vaste région, qui s'étend du nord du Pakistan à l'archipel indonésien en passant par l'Inde et le Myanmar, et qui se prolonge jusqu'au Japon et Taïwan, abrite près des trois quarts des populations autochtones du monde, soulignant ainsi son importance dans la compréhension de l'autochtonie au niveau international.

À la différence de la situation dans les Amériques ou en Océanie, où la distinction entre les peuples autochtones et descendants des communautés coloniales est généralement assez marquée, en Asie du Sud et du Sud-Est, l'histoire de migrations, de peuplement, et d'ethnogenèse rend les questions d'identités autochtones plus complexes (Baird 2016; Chua & Idrus 2022). C'est pourquoi, bien que la reconnaissance des droits et du statut des peuples autochtones à l'échelle mondiale semble avoir progressé de manière positive dans les dernières décennies, surtout depuis la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) en 2007 et les multiples initiatives des institutions internationales – comme la mise en place de la décennie internationale des langues autochtones (2022-2032) –, il apparaît que ces avancées demeurent inégales et limitées. Nombreux sont les gouvernements du continent asiatique qui nient l'existence de peuples autochtones sur leur territoire, ou du moins, adoptent une attitude ambivalente à ce sujet, ce qui constitue un obstacle significatif à la reconnaissance de leur particularisme et la protection de leurs droits (Morton 2023).

En Asie du Sud, la position de l'Inde en matière de reconnaissance internationale des peuples autochtones a évolué au fil du temps. Le pays a ratifié la Convention 107 de l'OIT relative aux populations autochtones et tribales en 1958, qui était le premier traité international à prendre en compte les situations sociales, économiques et culturelles spécifiques des populations autochtones et en 2007 voté en faveur de la

¹ © Cet article est sous l'égide de la licence [CC BY-NC-ND](#).

² Doctorant à l'Université du Québec à Montréal et l'Université Catholique de Louvain en mandat Aspirant, Fonds de la recherche scientifique (F.R.S.-FNRS).

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), tout comme la plupart des pays asiatiques, à l'exception du Bhoutan et du Bangladesh. Cependant, malgré ces positions, le gouvernement indien continue de considérer que la notion de « peuples autochtones » n'est pas appropriée dans le sous-continent indien. Celui-ci soutient publiquement que soit il n'y a pas de peuples autochtones en Inde ou soit tous les Indiens sont autochtones (Karlsson 2011; Vandenhelsken *et al.* 2018). Ce type de négation, bien que symbolique, reste une entrave importante à la capacité des peuples autochtones à nouer des liens avec d'autres communautés par-delà les frontières régionales et à l'échelle mondiale (Karlsson 2013).

Toutefois, l'Inde n'a pas totalement négligé ses communautés depuis son accès à l'indépendance en 1947. Au niveau interne, les peuples que l'État qualifie de *Scheduled Tribes* (tribus répertoriées) ou de « communautés tribales » bénéficient d'une protection constitutionnelle et de programmes gouvernementaux spécifiques visant à améliorer les conditions sociales et économiques de ces communautés. Il y a actuellement 705 groupes reconnus comme appartenant à cette catégorie dans le sous-continent, regroupant environ 104 millions de personnes, soit 8,6 % de la population totale selon le recensement de 2011. Deux termes sont couramment utilisés pour désigner ces communautés dans le sous-continent indien : *tribu* et *ādivāsī*. Le premier tire son origine des classifications administratives coloniales introduites par les Britanniques. Bien que porteur d'un certain bagage historique, il est néanmoins utilisé par de nombreuses communautés du nord-est de l'Inde pour s'auto-identifier. Par ailleurs, le terme *ādivāsī*, dérivé du sanskrit et signifiant « habitants d'origine », est apparu au début du XXe siècle et est ensuite devenu un vecteur d'auto-affirmation autochtone. Il est aujourd'hui principalement utilisé en Inde centrale, dans cette partie de l'Inde que l'on appelle « continentale ».

Pour revenir à l'aspect politique, les différentes mesures du gouvernement indien mis en place depuis l'Indépendance soulignent les efforts continus, bien que disparates, de l'Inde pour intégrer et protéger ses populations autochtones, et leur permettre de valoriser leur identité, de faire valoir leurs droits, de préserver leur culture et de participer activement à la vie politique et sociale de leur pays. Cependant, malgré ces efforts, les communautés autochtones et les régions qu'elles habitent – situées dans des zones frontalières, des forêts ou des zones riches en ressources – restent confrontées à des défis importants. En effet, ces régions font souvent l'objet d'une militarisation accrue en raison de leur importance stratégique ou de conflits en cours, notamment dans les régions enclavées du Nord-Est, mais aussi au Nord-Ouest. Dans le Jharkhand et l'Odisha, ces groupes sont souvent confrontés aux industries extractives et à l'accaparement des terres. Ces régions riches en ressources sont devenues des pôles d'activités minières, notamment pour le charbon, le minerai de fer et la bauxite, ce qui entraîne souvent une déforestation à grande échelle, des déplacements de population et la perturbation des moyens de subsistance traditionnels. Ces activités exercent également de graves pressions sur l'environnement, telles que la pollution de l'eau et la dégradation des sols, ce qui aggrave encore la vulnérabilité socio-économique des

populations. Autant de facteurs qui contribuent à la marginalisation des communautés locales.

Ce numéro spécial de la revue intitulée *À la fois autochtones et indiens : réalités et enjeux tribaux et ādivāsīs en Asie du Sud*, qui fait suite à la série de conférences virtuelles organisées à l'automne 2022 par le Centre d'études et de recherche sur l'Inde, l'Asie du Sud et sa diaspora (CERIAS), réunit cinq textes qui explorent tous des dimensions distinctes de l'autochtonie en Inde.

Dans le premier article, Pascal Bouchery, maître de conférences en anthropologie à l'université de Poitiers, explore deux constructions sociales importantes dans le nord-est de l'Inde : la caste et la tribu. Il analyse les complexités de ces catégories et leur dynamique dans la région, en les contrastant avec leurs représentations dans le reste du sous-continent. Il souligne que si le terme ādivāsī est répandu dans le centre de l'Inde, dans le nord-est de l'Inde, le terme colonial « tribal » sert d'identification principale pour de nombreuses communautés. Bouchery souligne l'impact de la colonisation sur la formation identitaire, notant que certains groupes s'identifiant actuellement comme tribaux sont le produit d'une ethnogenèse particulière. Il souligne que les administrateurs coloniaux ont souvent regroupé des populations distinctes sous une même étiquette. Comme il le souligne : « les administrateurs n'ont parfois pas hésité à rassembler sous une même dénomination des groupes formant des aires de peuplement discontinues, qui ignoraient jusqu'à leur existence réciproque. » (p. 11). Bouchery aborde également les phénomènes de « conversion ethnique » et note que les zones de contact sont plus prononcées dans les plaines que dans les collines, sous l'influence de processus tels que la sanskritisation et l'hindouisation. Le degré de sanskritisation varie, entraînant l'intégration, le rejet ou l'adoption de nouvelles pratiques au sein de la société de castes. Il décrit un mécanisme appelé tribalisation, dans lequel les groupes de caste cherchent à être reconnus comme des tribus répertoriées, ce qui illustre la nature dynamique de ces identités et les complexités inhérentes à leurs affirmations.

Le second article a été initialement publié en 2017, par l'anthropologue britannique Alpa Shah, mais il a gardé toute sa pertinence. Traduit en français par Katherine Radecki, cet article plonge dans le monde complexe du mouvement naxalite en Inde, à l'aide d'une recherche ethnographique à long terme menée dans les forêts du Jharkhand peuplées d'ādivāsī. Shah examine comment l'idéologie communiste des Naxalites, qui vise une société sans castes ni classes, a façonné des relations empreintes d'une grande humanité entre les forces de guérilla et les populations locales. L'article souligne comment ces liens, marqués par le respect et l'intimité, ont créé un sentiment d'appartenance et de solidarité parmi les ādivāsīs et les Dalits marginalisés.

Dans le troisième article, Raphaël Rousseleau, professeur à l'université de Lausanne, aborde les défis de l'éducation des populations ādivāsīs en Inde centrale à travers une analyse historique et ethnographique. Il retrace l'évolution des institutions éducatives, depuis les écoles missionnaires jusqu'aux initiatives de figures

emblématiques comme Mohandas K. Gandhi et Amritlal Vithaldas Thakkar, montrant comment ces dernières ont tenté de se distancier des premières tout en s'inspirant de leurs modèles. L'auteur souligne que les ādivāsīs ont été intégrés dans ces initiatives éducatives, tant avant qu'après l'Indépendance, souvent sous l'influence d'imaginaires nationalistes. Rousseleau met en lumière les lacunes dans l'application des lois visant à protéger l'éducation des Scheduled Tribes, en soulignant des enjeux tels que la langue d'enseignement et le désinvestissement des enseignants envers leurs élèves. En s'appuyant sur ses recherches en Odisha et au Gujarat, il critique les politiques d'assimilation silencieuse qui prévalent et appelle à une redéfinition de l'identité ādivāsī à travers une éducation qui respecte et valorise leurs langues et cultures. Ce texte constitue une réflexion essentielle sur les inégalités persistantes dans le système éducatif indien et la nécessité d'une approche plus inclusive.

Dans le quatrième article, Khadiatou Sarr, doctorante en droit à l'UQAM, examine méticuleusement les tensions historiques et contemporaines entre les lois indiennes sur la conservation des forêts et les droits des tribus répertoriées. L'étude met en lumière les défis importants auxquels sont confrontées ces communautés autochtones, en particulier depuis l'ère coloniale, lorsque les politiques de gestion forestière ont été systématiquement conçues pour exclure leurs pratiques traditionnelles d'utilisation des terres. Sarr montre la filiation entre les administrateurs coloniaux et ceux de l'Inde indépendante en termes de perspectives sur la conservation des forêts et l'extraction des ressources. Comme elle l'affirme : « L'indépendance de l'Inde en 1947 n'a pas atténué les ambitions des gouvernements indiens en matière de contrôle forestier. » (p. 72). Elle se penche sur les différentes lois régissant la gestion des forêts et l'accès aux forêts dans les décennies qui ont suivi, et en particulier sur l'introduction de la loi sur les droits forestiers de 2006, une législation historique qui visait à réconcilier les efforts de conservation avec les droits des tribus, mais qui a également suscité des controverses juridiques et environnementales. L'article fournit une analyse éclairante de l'ordre d'expulsion de 2019 de la Cour suprême indienne, qui visait plus d'un million d'habitants des forêts et qui a ensuite été suspendue. Le travail de Sarr situe également les défis indiens dans le contexte mondial, en établissant des parallèles avec des luttes similaires menées par des communautés autochtones, telles que les Batwa en République démocratique du Congo. À travers cette perspective comparative, l'article souligne les implications plus larges des politiques de conservation qui marginalisent les peuples autochtones dans des contextes différents, mais en utilisant des politiques et des idéologies similaires.

Le dernier article est tout à fait original dans la mesure où il est le seul du numéro qui ne traite pas des questions autochtones en Inde, mais de la rencontre entre immigrants indiens et autochtones au Canada. Dans ce texte, Anouck Carsignol et Rahul Varma explorent le rôle significatif d'un théâtre socialement engagé au Québec dans la décolonisation du paysage culturel canadien. Il met en lumière la façon dont le *Teesri Duniya Theatre*, fondé par Rahul Varma, a joué un rôle central dans l'intégration des voix marginalisées, en particulier celles des peuples autochtones, dans le récit

canadien. Les auteurs montrent comment au cours des 40 dernières années, ce théâtre a servi de plateforme d'intervention, de guérison et de justice sociale, remettant en question la domination eurocentrique dans les arts canadiens. En encourageant le dialogue interculturel et en plaidant pour des politiques culturelles équitables, le *Teesri Duniya Theatre* a souhaité participer activement à la redéfinition de l'identité nationale en s'éloignant de l'héritage colonial. Les auteurs examinent la relation trilatérale entre le théâtre colonial, le théâtre immigré et les représentations autochtones, et révèlent les solidarités émergentes entre ces groupes dans leur quête de représentation et de justice. L'analyse souligne que ce théâtre sert d'espace vital pour se réapproprier les récits culturels et favoriser le changement sociétal au Canada et cela vers un avenir plus inclusif.

Bibliographie :

- Baird, I. G. (2016). Indigeneity in Asia: An emerging but contested concept. *Asian Ethnicity*, 17(4), 501–505. <https://doi.org/10.1080/14631369.2016.1193804>
- Chua, L., & Idrus, R. (2022). Introduction: Unpacking Indigeneity in Southeast Asia. *Sojourn: Journal of Social Issues in Southeast Asia*, 37(1), 1–26.
- Karlsson, B. (2011). *Unruly Hills: A Political Ecology of India's Northeast*. Berghahn Books.
- Karlsson, B. G. (2013). *Contested Belonging: An Indigenous People's Struggle for Forest and Identity in Sub-Himalayan Bengal*. Taylor and Francis.
- Morton, M. F. (2023). Multiculturalism from Below: Indigeneity and the Struggle for Recognition in Thailand. *Journal of Anthropological Research*, 79(1), 3–30. <https://doi.org/10.1086/723074>
- Vandenhelsken, M., Barkataki-Ruscheweyh, M., & Karlsson, B. (2018). *Geographies of Difference. Explorations in Northeast Indian Studies*.